

# CIVISME

**Je tiens mon chien en laisse** (arrêté municipal du 18/09/2017).

**Je ramasse ses déjections sur les espaces verts, la voie publique et les espaces de jeux pour enfants...**



## Respectons des gestes simples !

Fiche à conserver précieusement !



**Aucune excuse pour aller trop vite en voiture !  
Je respecte les priorités à droite et la vitesse.**

**JE NE STATIONNE PAS sur la voie publique,  
les trottoirs, dans les virages  
ou à ras des intersections !**

**LA NUIT,  
je baisse  
le son !**



**Je bricole, je tonds ma pelouse aux heures autorisées !**



**Je dépose les déchets verts,  
les résidus de bois  
ou autres matériaux  
à la déchetterie.**

Du lundi au vendredi  
8h30-12h  
14h30-19h30  
Samedi  
9h-12h / 15h-19h  
Dimanche et  
jours fériés  
10h-12h

